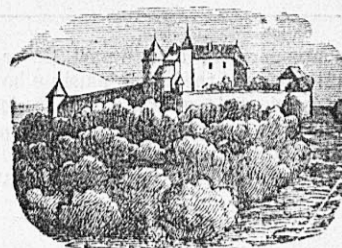




LA GRUYÈRE



PRIX DE L'ABONNEMENT :

Pour la Suisse: 1 an, Fr. 4 50
6 mois, » 2 50
Etranger: 1 an, 9 fr., 6 mois, 5 fr.
payable d'avance.
Prix du numéro: 5 cent.

JOURNAL INDÉPENDANT, POLITIQUE ET AGRICOLE

Paraissant le mercredi et le samedi.

BUREAU DU JOURNAL: Grand'Rue, BULLE

On s'abonne à tous les bureaux de poste.

HORAIRE D'HIVER: Bulle, dép. 5²⁵ 10¹³ 2⁰⁵ 8⁰⁰ ← Bulle, arr. 9⁰⁰ 12⁵⁸ 4²⁸ 10¹³

Prix des annonces et réclames :

Annonces: Pour le canton, 10 cent.; pour la Suisse, 15 cent. la ligne ou son espace.
Réclames: 30 cent. la ligne.

Lettres et argent francs de port.

BULLE, le 21 novembre 1893.

LE VOTE OBLIGATOIRE

Le Grand Conseil du canton de Vaud discutera probablement encore dans la session actuelle un projet de loi introduisant le vote obligatoire. Cette question étant d'une grande importance, nous donnons ci-après l'exposé des motifs qui accompagne ce projet de loi.

Ainsi qu'on l'a fait ressortir dans le développement de la motion, la question du vote obligatoire revêt aujourd'hui une haute importance politique, le peuple étant de plus en plus fréquemment appelé à se prononcer sur des questions qui intéressent notre organisation sociale, nos institutions. L'attention des esprits s'est portée de nouveau sur une situation qui place notre canton dans une réelle infériorité vis-à-vis des Etats confédérés, par le fait que certains d'entre eux, celui de Zurich entre autres, possèdent le vote obligatoire et s'en servent avec un grand succès. On a constaté cette infériorité par le résultat imprévu de la dernière votation populaire, dans laquelle, sur 63,000 électeurs inscrits, 20,000 seulement ont pris part au vote dans le canton de Vaud.

Le système proposé pour parer à ce fâcheux état de choses est bien simple. Après avoir, dans son article 1^{er}, imposé à chaque citoyen actif l'obligation de prendre part aux votations en matière fédérale, le projet lui accorde en même temps, comme corrélatif, lorsqu'il est empêché de se rendre au local de vote, la faculté de remplir son bulletin à domicile, de le faire présenter au bureau par un autre citoyen ou de l'expédier par la voie de la poste.

Avec de semblables facilités, il ne doit plus être permis à un citoyen de s'abstenir de remplir ses devoirs civiques; aussi le Conseil d'Etat a-t-il estimé qu'une sanction à l'obligation de voter se justifie amplement. Cette sanction fait l'objet des dispositions de l'art. 7. Elle n'est pas rigoureuse; elle consiste à réclamer du citoyen en défaut un émolument de cinquante centimes à verser dans la caisse communale. C'est une simple mesure qui suffira pour rappeler à l'accomplissement de leurs devoirs de citoyens les négligents et les indifférents.

Ajoutons que le principe de l'obligation de voter peut aussi bien se justifier que celui de l'obligation du service militaire ou de telle autre prestation que l'Etat impose aux citoyens.

L'avenir de la patrie est intimement lié aux manifestations de la vie démocratique de la nation. Ces manifestations auront d'autant plus de valeur, elles seront d'autant plus l'ex-

pression de la vérité et du sentiment du pays tout entier que la généralité des citoyens y aura pris part. Par une fréquentation assidue du scrutin, le canton de Vaud sauvegardera ses intérêts et l'influence à laquelle il a droit sur le terrain fédéral.

Il nous semble que nous ferions bien de suivre l'exemple du canton de Vaud et d'introduire aussi chez nous le vote obligatoire, non seulement pour les votations fédérales, mais aussi pour les votations cantonales. Nous reviendrons un jour sur cette question.

NOUVELLES DE LA SUISSE

Suisses à l'étranger. — L'Ostschweiz reçoit de Rosario la communication suivante, dont nous lui laissons la responsabilité :

A Carcavo, colonie près de Rosario, une famille suisse avait été tuée pendant la révolution. Environ quarante Suisses ont exercé alors le droit de lynch et fusillé dans le cimetière les principaux des meurtriers. A l'heure qu'il est, les auteurs de cet acte de justice sommaire, des Bernois pour la plupart, sont presque tous en prison depuis des semaines, attendant que leur sort soit décidé. Les autres Suisses leur apportent secrètement à manger et à boire. Mais un appui énergique auprès des autorités leur fait complètement défaut, car le représentant des intérêts suisses dans l'Argentine, M. le ministre Rodé, est depuis des mois en vacances, d'après ce principe que les guerriers vieillissent loin des canons, tandis que quarante de ses compatriotes sont en prison. Le mécontentement est général contre ce ministre suisse en Argentine, qui voyage en Europe dans un moment si critique.

A quoi servent nos diplomates?

Berne. — Un pauvre laitier de Macolin ayant perdu son cheval, qui était à peu près tout son avoir, de charitables voisins se sont cotisés pour lui en acheter un autre. On se figure sa joie lorsque, l'autre jour, ce brave homme vit arriver dans son écurie une belle bête de plus de 500 fr. que ses bienfaiteurs lui avaient achetée avec le produit de la collecte!

— La chose est faite, prononça-t-il d'une voix ferme; comptes-tu laisser Nocé sans maître?

— Fais-le... sans mon autorisation?

— Ecoute, Roger, c'est moi qui, mandataire d'un noble cœur, ai acheté le château; je te le rends, comme il est juste. Si tu refuses définitivement, je le donne à Agnès, le garder serait un vol épouvantable.

Quant à essayer d'arrêter l'élan de gratitude qui a inspiré une grande âme, c'est une entreprise dont, certes, je ne me chargerai pas.

— Mais enfin...

— Il n'y a pas de mais enfin... Songe, je te prie, que c'est moi qui ai négocié cette affaire. Douter qu'elle ait été menée d'une façon digne de ton honneur, c'est douter de mon propre honneur à moi... Nous nous sommes déjà brouillés une fois, Roger. Si tu refuses, si tu hésites même, je le prends pour un outrage sanglant, et je te dis adieu... pour toujours.

Le duc abasourdi ne répondit pas.

— Je pars, reprit Fernand en se dirigeant vers la porte; je pars avec le regret de voir que tu ne sais pas comprendre la reconnaissance...

Déjà il était dans le vestibule.

— Saluez mon cheval, ordonna-t-il.

— Reste, s'écria Roger courant après son cousin, reste, j'accepte sur ta parole. Remercie ton noble cœur; j'ai foi en toi et en lui.

Pendant toute cette scène, M. Sulpice était resté silencieux.

— C'est bien, Roger, dit-il en serrant les mains du duc.

Tu m'approuves, fidèle ami, reprit le châtelain de Nocé; j'en suis heureux, crois-le, je sais ce que vaut ton approbation.

Le vicomte de Beaucycle passa deux jours au château. Simple comme un enfant, M. de Chamocelle le laissa lire dans son âme ainsi que dans un livre ouvert. Il lui dit ses

— M. Frey a décidé de réduire à 8 heures la journée de travail dans les fabriques d'armes. Cette combinaison permet de conserver 40 ouvriers, pères de famille, qui avaient été congédiés faute d'ouvrage.

Argovie. — Le gibier est d'une abondance rare dans les districts du Bas-Frickthal (Rheinfelden) et les chasseurs font de bonnes affaires. C'est ainsi que, dans la forêt entre Möhlin et Wallbach, il a été abattu en un seul jour 40 lièvres et 11 chevreuils.

On dit que les fermiers de la chasse se proposent d'abattre autant de gibier que possible, afin de prévenir les réclames en dommages-intérêts des cultivateurs et des communes pour dégâts causés aux cultures par le gibier.

Vaud. — Sir Robert Morier, ambassadeur d'Angleterre à Saint-Petersbourg, est décédé à Montreux jeudi après midi, à 3 1/2 heures, en présence de sa femme et de sa fille, en pleine connaissance. Il avait 66 ans. Le corps sera transporté en Angleterre.

Il y a quelques années, son nom fit grand bruit à propos d'un conflit avec M. de Bismark.

M. Morier descendait d'une famille vaudoise.

— On écrit de Moudon au Landbote de Winterthour que les fêtes franco-russes produisent des effets jusque sur l'industrie dans la vallée de la Broie. En effet, une fabrique des environs de Moudon a reçu d'importantes commandes, pour le compte de maisons de Paris et de Saint-Petersbourg, de broches et d'autres objets avec inscriptions rappelant les dates de Cronstadt et de Toulon.

— Jeudi matin, un terrible accident est venu jeter la consternation dans le village de Bougy-Villars et les environs. La chaudière de la machine à distiller a fait explosion et un jeune homme de 34 ans a été tué. Le défunt, Olivier Rosset, était très estimé de tous ceux qui le connaissaient. Il laisse une veuve et quatre enfants.

Valais. — Dans sa prochaine session, la cour d'appel aura à juger deux causes criminelles d'une certaine importance et qui ont, en leur temps, causé une vive émotion dans le pays. Il s'agit, d'une part, de l'assassinat par deux maçons italiens de leur ouvrier Savoy, à Grimetz (val d'Anniviers), au prin-

remords et le conjura de l'aider à retrouver Suzanne, pour réparer, au moins envers elle, ce qu'il appelait ses torts financiers.

Agnès, enchantée d'avoir son oncle, semblait, pendant ces deux jours, revenir à la vie, mais ce ne fut qu'un éclair, la pauvre petite dépérissait, il n'y avait pas à se faire d'illusions.

IX

Le doigt de Dieu.

Le lieutenant-colonel de Beaucycle avait repris sa chère vie, entre sa femme, ses enfants et la vaillante amie à laquelle ils avaient, d'un commun accord, confié l'éducation de leur petite fille.

Certes, rien ne pouvait s'ajouter au bonheur tranquille et complet que Fernand et Blanche savouraient l'un près de l'autre, et cependant, chaque jour, ils se réjouissaient de plus en plus d'avoir trouvé pour Delphine une institutrice telle que Mlle de Haupt.

A son retour de Nocé, le vicomte avait raconté à Suzanne les regrets cuisants de son frère, au sujet de sa conduite envers elle.

La jeune fille avait protesté de son pardon sincère et absolu, mais, dès que la question de restitution était venue sur le terrain, elle l'avait énergiquement repoussée, affirmant avec force que Roger ne lui devait absolument pas un liard. Et, comme l'officier insistait, elle ajouta :

— Ne me parlez jamais de cela, Fernand; je fuirais votre toit; et je m'en irais — Dieu sait où — mais si loin que vous ne pourriez me retrouver.

Il avait fallu céder devant cette volonté inflexible.

Les jours passaient uniformes et semblables, pour l'enfant et pour la maîtresse.

Delphine était folle de mademoiselle.

Décebre jeta sur toute chose son linceul blanc et triste.

FEUILLETON DE LA GRUYÈRE 30

LA DETTE DE L'ORPHELINE

PAR PAUL FÉVAL FILS.

— Eh bien! Nocé a été dégagé pour toi par une personne qui avait des raisons graves de désirer te rendre service.

— Mais c'est une aumône alors? Une aumône déguisée!...

Ah! messieurs, je ne devais pas m'attendre à ce que vous eussiez ainsi préjugé de mon consentement...

— Ce n'est pas une aumône, pas même une aumône déguisée.

— Allons donc, mon cher; c'est, si tu veux, un don fait à une détesse par un sentiment de compassion. Va, reporte-le où tu l'as pris. Je ne puis l'accepter.

— Je te dis que ce n'est pas une aumône, ni même un don; c'est un acte de reconnaissance envers ton père. Sur ma parole, c'est cela, rien que cela.

— Mon père n'a jamais obligé personne de façon à rendre possible un tel acte de reconnaissance.

— C'est cependant ainsi, encore une fois... je te le jure!

— Et quel est ce généreux et millionnaire obligé de mon père?

— Ceci, mon ami, je ne puis te le dire; j'ai promis d'être discret comme une tombe.

— Alors, je refuse, tu dois comprendre toi-même que je ne puis accepter sans savoir de qui il s'agit, et en m'exposant à ce que, plus tard, cet obligé inconnu, devenu bienfaiteur, n'abuse de sa position vis-à-vis de moi.

A son tour, le lieutenant-colonel de Beaucycle se croisa les bras.

des étoffes de soie noir, blanc... jusqu'à fr. 22.80 le mètre... et façonné (environ 240 qu... sseins différents).
partir de fr. 2.10 jusqu'à 20.50
> 1.50 > 6.55
> 1.50 > 14.85
> 2.20 > 11.60
> 16.65 > 77.50
> 1.90 > 23.65
> .65 > 4.85
> 3.15 > 67.50
[150]
ar retour.
e G. Henneberg, Zurich.

und avantage de pouvoir... re des convalescents; pour... in de malt et le Zwi... se recommandent en pre... s'emploient beaucoup pour

oulangerie Bessner, (H110F) [54]

CAO SOLUBLE chard ENTE QUALITÉ. ION INSTANTANÉE

édaille universelle Chicago.

liquidation

acture du dépôt de ma... re et accessoires. les jendis, de midi à 2 heu... at, à Bulle. P. Brunsholz.

RE DE MALT VANDER EUX-DIPLOMES ET MEDAILLES

che 19 novembre: ASSÉE Blanche, à Epagny. tation cordiale. Vve GRINOZ.

louer:

a ville de Bulle, un beau et... n, avec un appartement... pièces au second étage et [621]

notaire DURRÉ, en dite ville.

louer:

el appartement de sept... yvolonté, avec dépendances. notaire L. MORARD, Bulle. [151]

TRE AGGI POTAGES

louer:

anvier prochain, l'ancienne... mpagne de M. Breuchaud... rdins. Cette maison pourrait... servir à deux familles. [751]

. ENKERLY, boucher, à Bulle.

l'argent est perdu

chète pas ses cigares de la... eur marché, la maison J... dale, qui offre aux prix risi... fabriqués des tabacs les plus

s fins, les 100 pièces 1.80

ciens > 2.

ns > 2.50

ns > 3.

rieurs > 3.

ne, surfins, au lieu de 20. — 5.

20. — 5.

depuis 200 pièces. Par 1000,

[720] J. Dümlein, Bâle.

Lenz, imprimeur-éditeur.

temps dernier; d'autre part, de ce drame écœurant qui eut pour théâtre le paisible bourg de Brigue. On se souvient de ce crime dont les journaux ont parlé: une femme étranglant sa sœur pour une question d'héritage.

On s'attend à d'émouvants débats.

NOUVELLES DE L'ÉTRANGER

France. — Une tempête terrible a sévi sur les côtes de France. On signale de nombreux naufrages et des pertes de vies humaines. A Dunkerque, le monument national, élevé il y a quelques semaines, a été renversé. La neige, qui est tombée en abondance sur plusieurs points, interrompt les communications.

Italie. — Le *Journal* publie un interview avec M. Crispi le quel a déclaré que l'alliance franco-russe lui apparaît antinaturelle; elle ne fortifie pas, mais ne compromet pas la paix que la Triple Alliance ne songe pas à troubler.

M. Crispi considère le voyage du prince de Naples à Metz comme une faute grave; il aime la France qui l'a accueilli pendant son exil. Il termine en disant que la crise actuelle en Italie est grave, mais il ne veut pas prendre part aux événements.

Allemagne. — Le comte Hœnbroeck, dont la sortie de l'ordre des Jésuites a fait grand bruit il y a quelque temps, vient de se rendre à Rome pour conférer avec le général des Jésuites et avec le pape. On sait que le comte Hœnbroeck a fait certaines révélations sur la constitution des Jésuites.

Angleterre. — Le professeur Garner, qui était parti, il y a quelques mois, pour l'Afrique sud-occidentale dans l'intention d'y étudier le langage des singes, vient d'arriver à Liverpool en compagnie de deux chimpanzés de l'espèce houla-kamba, avec lesquels il a échangé des confidences pendant toute la traversée. M. Garner, qui a passé 101 jours dans la fameuse cage en acier qu'il s'était construite exprès pour vivre chez les singes, se loue des rapports qu'il a entretenus avec ces animaux et il prétend que ni leur langage ni leur pantomime n'a plus de secrets pour lui.

Grande-Bretagne. — La tempête sur les îles britanniques a causé des dégâts épouvantables. On signale 134 morts, indépendamment de ceux du navire inconnu. Le total des morts ne doit pas être inférieur à 700. La perte du *Hampshire* est confirmée; 85 cadavres ont été retirés de ses flancs.

Bulgarie. — On annonce la mort du comte de Hartenau, célèbre pendant quelques années sous le nom de prince Alexandre de Bulgarie. Le prince Alexandre de Battenberg était né à Vérone le 5 avril 1857. Il fut prince de Bulgarie sous le nom d'Alexandre I^{er}, du 29 avril 1879 au 7 septembre 1886. Il portait, depuis le 11 janvier 1889, le titre de comte de Hartenau, en vertu d'un décret du grand-duc de Hesse. On se rappelle qu'Alexandre rechercha la main de la sœur de l'empereur d'Allemagne, la princesse Victoria, qui est actuellement mariée avec le prince Adolphe de Schaumbourg-Lippe. M. de Bismarck s'étant opposé à cette union, le prince Alexandre épousa une actrice, Mlle Leisinger. Il était colonel dans l'armée autrichienne.

Brésil. — Le ministre des affaires étrangères d'Espagne a reçu vendredi une dépêche de Rio-de-Janeiro annonçant que l'amiral Mello a proclamé empereur du Brésil le fils du comte d'Eu.

Les dernières nouvelles du Brésil sont toujours contradictoires. La proclamation comme empereur du prince de Bragança et d'Orléans n'est pas encore confirmée. Des dépêches disent même la situation des insurgés désespérée. Le prince proclamé est né en 1875; il est donc majeur aux yeux de la loi brésilienne; il est à l'institut de Wiener-Neustadt, près Vienne.

Quatre mois s'étaient passés depuis le voyage de l'officier en Normandie.

Un matin, pendant le déjeuner, on remit au vicomte une lettre timbrée de Saint-Raphaël.

Il reconnut aussitôt l'écriture de son cousin.

Il regarda Blanche, qui sourit et posa simplement la missive sur la table.

— Vous ne lisez pas, papa? demanda le jeune Gaston, gamine de six ans.

— Tout à l'heure, mon enfant.

— Vous n'êtes pas pressé; moi, quand je reçois des lettres, je n'attends jamais une minute.

— Tu t'apaiseras en vieillissant. A ton âge, une lettre me faisait bondir, maintenant, tu vois que je suis bien calme.

Le déjeuner fini, Gaston, Delphine et leur petit père descendirent au jardin prendre une demi-heure d'ébats avant les leçons.

(A suivre.)

CANTON DE FRIBOURG

Conseil d'Etat. — Séance du 14 et 17 novembre 1893. — M. le D^r Paul Marchot, de Saint-Hubert (Belgique), est appelé à occuper la chaire de langues romanes à l'Université de Fribourg.

— On nomme :

M. le pasteur Preiswerk, à Fribourg, membre représentant l'Etat dans la commission d'école du cercle scolaire libre réformé de Fribourg;

M. Boschung, Ulrich, député, syndic de la commune d'Ueberstorf, en remplacement de M. Jos. Schmutz, tit., dont on accepte la démission avec remerciements pour les services rendus;

M. Pasquier, Louis, à Rueyres-Treyfayes, instituteur à l'école des garçons de Porsel.

— La commune de Fribourg est autorisée à percevoir un impôt communal pour l'année 1893.

La même autorisation est accordée à la commune de Planfayon pour les années 1893, 1894 et 1895.

— On approuve les statuts du syndicat d'élevage du district de la Veveysse pour la race pie-rouge.

— Sont de même approuvés les nouveaux statuts de la Société d'assurance libre du district du Lac contre la mortalité de l'espèce chevaline.

— M. le D^r Milliquet, Albert, de Pully (Vaud), domicilié à Mézières (Vaud), porteur d'un diplôme fédéral de médecin-chirurgien, est autorisé à exercer son art dans le canton de Fribourg.

Grand Conseil. — Vendredi, après l'approbation de différents comptes, le Grand Conseil a passé à la discussion de la motion Currat-Morard-Reichlen, pour le rétablissement de la peine de mort.

M. Biemann a demandé énergiquement le renvoi de cette grave question.

Le renvoi à la session prochaine est voté à une grande majorité.

Une motion de M. Progin sur les professions ambulantes est renvoyée au Conseil d'Etat.

Samedi, le Conseil a pris connaissance de plusieurs motions: sur la révision de la loi cantonale sur les poursuites et faillites, sur la loi forestière, sur l'assurance mobilière.

La discussion du budget est ensuite reprise.

M. Progin a demandé que le crédit de 5000 fr. pour les imprévus soit affecté à améliorer la situation de la pisciculture. Il parle, pour mémoire, de l'échelle à poisson et du repeuplement des cours d'eau.

M. Chassot répond que le Conseil d'Etat est très favorable à la pisciculture, qu'il considère comme une source de revenus pour un grand nombre de familles. Il a pris connaissance, à cet effet, d'un rapport très intéressant de M. Barras, inspecteur forestier, et il allouera un subside à ce fonctionnaire pour visiter les installations de pisciculture à Carlsruhe, en compagnie d'un garde-pêche.

Après un rapport favorable de M. J. Philipona, au nom de la commission d'économie publique, le Grand Conseil accorde un bill d'indemnité de 8000 fr. au Conseil d'Etat pour dépenses effectuées en faveur de l'agriculture.

On accorde la naturalisation à MM. Eugène-Antoine et Ignace-Hyacinthe Reeb, brasseurs, à Bulle, d'Unterschneidheim, royaume de Wurtemberg.

On entend ensuite le rapport de la commission d'économie publique sur la demande d'un crédit supplémentaire de 5000 fr. en faveur des syndicats d'élevage.

M. Barras fait un appel à la caisse de l'Etat. Il demande que le bill d'indemnité de 8000 fr. en faveur de l'agriculture soit élevé à 12,000 fr.

Sur les observations de M. le directeur des finances et de M. Bossy, directeur de l'intérieur, M. Barras retire sa proposition pour la représenter dans une circonstance plus favorable.

Obsèques. — Les funérailles du regretté M. Hug ont eu lieu dimanche après midi au milieu d'un grand concours de population. Le cortège funèbre, en tête duquel se trouvaient les élèves des écoles réformées et la Société de chant de Fribourg, était des plus imposants et comptait un millier de personnes. C'est au Temple réformé que les hommages ont été rendus au défunt, et le nombreux auditoire qui remplissait l'église a entendu d'abord le Chœur mixte de la ville de Fribourg, puis de belles et touchantes allocutions. Ont pris la parole dans cette circonstance: MM. Preiswerk, pasteur à Fribourg; J. Schoch, vice-président de paroisse; Soland, à Garmischwyl, vice-président du Synode; Ritz, instituteur à l'école réformée; Landry, pasteur à Chiètres; Schaffroth, pasteur à Berne; Ed. Biemann, avocat; ce dernier a parlé au nom des amis politiques du défunt.

La population de Fribourg gardera un profond souvenir de cette imposante et émouvante cérémonie funèbre.

GRUYÈRE

Incendie. — Dans la nuit de samedi à dimanche, le grand et beau bâtiment de M. Paul Tercier, à Vuadens, dans lequel se trouvaient le bureau postal et la station téléphonique, a été incendié. Le mobilier et le bétail ont pu être sauvés. On attribue cet incendie à la malveillance, le feu ayant pris à un tas de fascines placé à l'angle nord du bâtiment. Un nommé M..., sur lequel pèse de graves soupçons, est écroué.

Cet incendie, venant si peu de temps après celui de la Léchère, survenu à peu près à la même heure et dans des circonstances pareilles, a jeté la consternation dans la contrée. Des patrouilles de nuit sont organisées dans nombre de communes.

Théâtre. — Les deux représentations données dimanche par la Société du Gütli ont attiré un nombreux public. Les acteurs se sont bien acquittés de leur rôle et nous croyons qu'une troisième représentation serait bien vue du public empêché d'assister aux deux premières.

VARIETES

La Gruyère vue par un écrivain français. (Suite.)

Des hauteurs du mont Barry, le panorama se déploie dans sa splendeur tranquille, réveillant les souvenirs historiques du chercheur, en même temps que les admirations du paysagiste.

Dans le fond, la haute vallée de Charmey, plaquée contre un véritable décor d'opéra.

A gauche, dans le lointain, les tours du château de Bulle qui émergent d'une forêt de sapins. A droite, la silhouette tourmentée de Gruyères, jadis capitale du comté minuscule de ce rom.

La vieille ville compte à peine huit cents âmes. Elle est perchée sur une éminence de formation géologique très bizarre: promontoire qui s'allonge à la sortie de la vallée de Grandvillard; vague de l'océan, pétrifiée au point culminant de son ascension, et dont l'écume est figurée par les maisons blanches de la crête; dos d'âne immense sur lequel moutonnent des toits capricieux terminés, tantôt par des auvents sans fin, tantôt par des pignons ornés d'une demi-voûte en bois.

Le château des comtes de Gruyères se dresse tout à l'extrémité du dos d'âne, dominant, du haut de ses pentes à pic, le passage où il y a juste la place de la Sarine et de la route de Montbovon.

Sur les flancs verdoyants de la colline, des chemins grimpent obliquement et donnent accès, en traversant des fortifications primitives, vers le milieu de la rue unique de la localité.

Les naturels, serrés les uns contre les autres et condamnés à une perpétuelle communauté d'existence, se regardent avec des intentions inquisitoriales. Défense d'avoir un coq à Gruyères; le volatile sonnerait la diane de trop grand matin pour ceux-là même qui voudraient dormir.

De bonnes auberges, dont la Fleur-de-Lis est la plus ancienne réputation, se disputent les pensionnaires venant surtout de France.

Le luxe est à peu près inconnu dans la Gruyère. Vous chercheriez vainement à Bulle un magasin de bibelots suisses; c'est à peine s'il en existe à Fribourg.

Le résultat de cette simplicité, c'est que le bureau de bienfaisance de Bulle n'a qu'une douzaine de pauvres à sa charge.

En revanche, un autre résultat beaucoup moins favorable consiste dans une certaine indifférence pour la richesse, et une apathie industrielle qui ne donne pas au canton les ressources dont il aurait besoin pour les travaux publics. Ainsi, on me raconte que Vaud et Fribourg avaient décidé d'exécuter, de commun accord, une route carrossable allant de Montbovon à Vevey, à travers le col de Jaman. Sur le versant du lac Léman, la route est achevée et s'arrête à la limite du canton de Fribourg, en attendant que les ressources de ce dernier lui permettent d'achever l'œuvre si bien commencée.

Il est telle institution, dans un petit bourg comme Gruyères, qui rivalise avec ce que l'on obtient à grands frais dans les villes opulentes. Il y a là, en effet, une maison destinée à l'éducation des sourds-muets, et qui réalise des merveilles à force de patience et d'ingéniosité de la part des religieuses auxquelles ces enfants sont confiés.

Ils sont au nombre de Fribourg et « Théodosiennes », capucin qui a fondé langage parlé, et les tement à des résultats.

Elles viennent de scolaire. A la récente pu faire jouer une Schmid. Les acteurs acquittés de leurs dans les intonations ments de l'âme. Les formes, faute par les nuances qui leur sont aux aveugles-nés.

N'est-ce pas déjà lecture courante d'un interlocuteur? Le s'rait-il, au point que préparation, être de distance.

Par exemple, l'arrivant dans le jardin muet d'une douzaine du deuxième étage moindre signe.

Les élèves n'arrivent

P
Nou
Beau

Farines

742]

Teinturerie

Dépôt à B

Teinture de sieurs.

Teinture de Teinture de neufs).

Teinture de se laver et ne

Nettoyage de bal ou de théâtre

Lavage en b

Lavage et d

coton, pour pa

Installation de po

pour dames et mess

Mises

L'Office des failles sera en vente, au

mercredi 22

dès les 9 heures du

failli, Jean-Baptiste

au Noir, à Hautevivi

appartenant, soit :

et regain, ainsi qu

toires.

Bulle, le 17 nove

760] Office de

Mises

Lundi 27 no

commune de Villar

numéros de beau

dans sa forêt des

cile.

Rendez-vous des

tin, au Chalet des

Botterens, le 18

761] P

Mises

En raison de son

signé exposera en

départ l'Aigle-Noi

courant, dès l

certaine quantité

lits, armoires, tab

pes, potager, batte

objets dont le déta

765]

gardera un profond et émouvante cérémonie

ERE

ait de samedi à diman- at de M. Paul Tercier, à raient le bureau postal été incendié. Le mobi- auvés. On attribue cet feu ayant pris à un tas nord du bâtiment. Un e de graves soupçons,

de temps après celui près à la même heure eilles, a jeté la conster- ouilles de nuit sont or- munes.

représentations données ritili ont attiré un nom- sont bien acquittés de e troisième représen- blic empêché d'assister

TES

écivain français. ry, le panorama se dé- uille, réveillant les sou- ur, en même temps que

se de Charmey, plaquée péra.

les tours du château orêt de sapins. A droite, Gruyères, jadis capitale m.

peine huit cents âmes. nence de formation géo- toire qui s'allonge à la llard; vague de l'océan, le son ascension, et dont aisons blanches de la lequel moutonnent des antôt par des auvents ons ornés d'une demi-

Gruyères se dresse tout dominant, du haut de ses y a juste la place de la thovon.

de la colline, des che- ot donnent accès, en tra- mitives, vers le milieu é.

is contre les autres et communauté d'existence, ons inquisitoriales. Dé- rères; le volatile sonne- matin pour ceux-là même

la Fleur-de-Lis est la disputent les pension- nce.

onnu dans la Gruyère. à Bulle un magasin de e s'il en existe à Fri-

icité, c'est que le bureau qu'une douzaine de pau-

résultat beaucoup moins e certaine indifférenc e thie industrielle qui ne sources dont il aurait be- s. Ainsi, on me raconte nt décidé d'exécuter, de rrossable allant de Mont- col de Jaman. Sur le ate est achevée et s'ar- Fribourg, en attendant nier lui permettent d'a- encée.

us un petit bourg comme e ce que l'on obtient à pulentes. Il y a là, en l'éducation des sourds- erves à force de pa- part des religieuses aux- fiés.

Ils sont au nombre de soixante environ, des cantons de Fribourg et du Valais principalement. Les « Théodosiennes », ainsi nommées du père Théodose, capucin qui a fondé cet ordre, leur apprennent le langage parlé, et les bonnes Sœurs arrivent promptement à des résultats enviables.

Elles viennent de terminer leur troisième année scolaire. A la récente distribution des prix, elles ont pu faire jouer une pièce tirée d'un conte du chanoine Schmid. Les acteurs improvisés se sont parfaitement acquittés de leurs rôles, ne laissant à désirer que dans les intonations provoquées par de vifs mouvements de l'âme. Les voix restaient un peu trop uniformes, faute par les petits artistes de deviner des nuances qui leur sont étrangères comme les couleurs aux aveugles-nés.

N'est-ce pas déjà magnifique d'obtenir d'eux la lecture courante d'une phrase sur les lèvres de leur interlocuteur? Le sens de la vue se développe, paraît-il, au point que cette lecture peut, avec une longue préparation, être pratiquée à plusieurs mètres de distance.

Par exemple, l'aumônier de la maison, se promenant dans le jardin, demande ses lunettes à un sourd-muet d'une douzaine d'années, qui est à une fenêtre du deuxième étage et qui comprend sans l'aide du moindre signe.

Les élèves n'arrivent à ce point de perfectionne-

ment que s'ils sont bien doués. Alors, avec une éducation rationnelle poursuivie pendant sept ans, la Supérieure de la communauté se promet de rendre utiles à la société des êtres classés maintenant parmi les non-valeurs.

Elle est puissamment aidée dans son œuvre magnifique par la charité toujours active des Fribourgeois.

* * *

Le comté de Gruyères a vécu cinq ou six cents ans sous la domination paternelle de ses seigneurs, qui se mêlaient volontiers aux amusements du populaire. On a conservé le souvenir d'une danse en manière de farandole, commencée un dimanche soir à Epagny, village au bas de Gruyères, avec sept personnes, et qui, recrutant des adhérents tout le long de la route du Pays-d'Enhaut, arriva le mardi soir à Château-d'Éx, à 35 kilomètres de son point de départ. Un millier de danseurs, à la tête desquels était le comte Rodolphe, assistèrent à la fin de cette course échevelée où ceux qui, moulus de fatigue, lâchaient pied, étaient remplacés par des forces fraîches, hommes et femmes, riant, chantant, prenant à peine le temps de manger et pas du tout celui de dormir.

Ce devait être un spectacle magique que cette danse folle, éclairée la nuit par des torches de résine et constamment surexcitée par les champs populaires transmis de génération en génération.

On l'appelait du nom de coraule, ainsi que les airs qui mettaient en branle la jeune population des villages.

Or, voici que, en outre de leurs mérites de douces et d'urbanité, les Gruyéens se sont avisés de recueillir les chants qui subsistent encore et d'en former un recueil consacré aux gloires modestes du passé.

(A suivre.)

Si vous ne digérez pas

l'huile de foie de morue, prenez le Dépuratif Golliez au bron de noix phosphate et fer, apprécié depuis 20 ans et recommandé par de nombreux médecins. — En flacons de 3 fr. et 5 fr. 50; ce dernier suffit pour la cure d'un mois. Exigez la marque des Deux Palmiers.

Vente en gros : Pharmacie GOLLIEZ, Morat.

Nouveautés en étoffes pour l'automne et l'hiver, pour robes élégantes et utiles de dames, filles et enfants, 100, 110, 120 cm. de large, meilleures laines, à 95, 1.25, 1.45, 1.95-4.65 le m. Etoffes pour habillements de messieurs et garçons, meilleurs produits; cheviot véritable anglais, buck-kin, tweed, draps en couleurs et noir; étoffes pour pardessus, milaine, cuir-de-sanglier, manchester, moleskin, le mètre à 85, 1.25, 1.65, 2.45, 2.95, 3.25-10.45. Cettinger & Cie, Centralhof, Zurich.

Echantillons de toutes nos étoffes pour dames et messieurs, ainsi que les marchandises franco à domicile.

POUR BÉTAIL

Nourriture à bon marché!

Beau froment comprimé, à 18 fr. les 100 kg.

Mais concassé, à 17 fr. les 100 kg.

Farines pour engrais, orges, avoines, Tourteaux de lin et de sésame.

Graines et farine de lin.

PRIX EXCEPTIONNELS

Jos. CROTTI, Bulle.

742]

Teinturerie, impression et nettoyage chimique à sec H. HAGER, Morat.

Dépôt à BULLE chez Mme Vve Gremaud-Ody, négociante.

Teinture de vêtements entiers ou décousus de dames et messieurs.

Teinture de laine en écheveaux, de coton et de soie.

Teinture de morceaux d'étoffe soie, laine ou coton (vieux ou neufs).

Teinture de bas de laine ou de coton en noir diamant (pouvant se laver et ne déteignant pas).

Nettoyage chimique à sec des plus fins costumes de sociétés, de bal ou de théâtre.

Lavage en blanc ou crème des grands rideaux de fenêtres.

Lavage et désinfection des couvertures de lit en laine ou en coton, pour particuliers, hôtels, pensions ou hôpitaux.

Installation de 1er ordre pour le décatissage et l'appret de grands coupons ou restes d'étoffes pour dames et messieurs.

Exécution prompte et à prix modérés. (H1370F) [653]

GRELE Les membres de la Société suisse d'assurance contre la grêle des districts de la Veveyse et de la Gruyère (soit les assurés) sont convoqués en assemblée pour le 23 courant, à 1 heure après midi, dans la grande salle de l'Hôtel de Ville, à Bulle, pour procéder conformément aux art. 44 à 49 des statuts. Le délégué commissaire: GILLET, avocat. 759]

Mises publiques.

L'Office des faillites de la Gruyère exposera en vente, aux enchères publiques, le mercredi 22 novembre courant, dès les 9 heures du matin, au domicile du failli, Jean-Baptiste feu Jean-Joseph Magnin, au Noir, à Hauteville, les biens mobiliers lui appartenant, soit: environ 3000 pieds de foin et regain, ainsi que divers instruments aratoires. Bulle, le 17 novembre 1893. (A9B) 760] Office des faillites de la Gruyère.

Mises de bois.

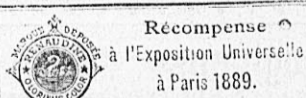
Lundi 27 novembre prochain, la commune de Villarbeney vendra en mises 35 numéros de beau bois de commerce, situés dans sa forêt des Baulmes. Exploitation facile. Rendez-vous des miseurs à 9 heures du matin, au Chalet des Baulmes. Botterens, le 18 novembre 1893. 761] Par ordre: Le Secrétaire.

Mises publiques.

En raison de son prochain départ, le sousigné exposera en vente en mises publiques, devant l'Aigle-Noire, à Riaz, le mardi 28 courant, dès les 9 heures du matin, une certaine quantité d'effets mobiliers, tels que: lits, armoires, tables, chaises, vaisselle, lampes, potager, batterie de cuisine et d'autres objets dont le détail serait trop long. François PLATTET, boulanger - aubergiste. 765]

A VENDRE

Mardi 5 décembre prochain, à la forêt du Bas-d'Aillères, la commune de Corbières vendra en mises publiques plusieurs numéros de bois sapin, de commerce et pour encelles. Rendez-vous des mis-urs à 10 heures du matin, au chalet du Pré-aux-Vies. Corbières, le 20 novembre 1893. 766] Le Secrétaire: V. BLANC.



Récompense à l'Exposition Universelle à Paris 1889. Médaille d'argent à l'Exposition française à Londres. LA RENAUDINE inventée et préparée par le Dr. Renaud, médecin.

LA MEILLEURE EAU DENTIFRICE ANTISEPTIQUE prévient et arrête la carie des dents et leur donne une blancheur et un éclat incomparables. En vente dans toutes les pharmacies et parfumeries et au Dépôt de la Renaudine à Bienna. Prix du flacon Frs. 2. — Attestations des plus hautes sommités médicales.

Boîtes de construction en pierre

à l'Ancre.

Le jeu le plus intéressant, instructif et durable pour jeunes et adultes.

Demandez par carte postale le nouveau prix courant illustré des boîtes de construction et jeux de patience.

Envoi gratuit et affranchi par

F.-Ad. Richter & Cie, Olten. [457]

LOTERIE de Fribourg

AUTORISÉE PAR ARRÊTÉ DU GOUVERNEMENT DU 22 FÉVRIER 1893

6 Séries de 1,000,000 de billets chacune donnant 6,447 lots en 8 tirages

ÉMISSION DE LA 1^{re} SÉRIE

1^{er} Tirage: 18 JANVIER 1894

Donnant 918 LOTS répartis comme suit:

Un gros 50,000 fr. | Un gros 10,000 fr.

1 lot de 5,000 fr. | 5 lots de 1,000 fr. | 10 lots de 500 fr.

50 lots de 100 | 100 | 50 | 750 | 20

Tous les lots sont payables en argent.

Le montant en est déposé à la Banque de l'Etat qui le délivrera aux gagnants.

RÉSUMÉ DES LOTS AUXQUELS CONCOURRENT LES BILLETS DES 6 SÉRIES

UN GROS 200,000 fr.

LOT de 100,000 fr.

Sept gros lots de 50,000 fr.

1 lot de 20,000 fr. | 11 lots de 10,000 fr.

16 lots de 5,000 | 50 | 1,000

110 | 500 | 1,150 | 100

600 | 50 | 4,500 | 20

Les listes des numéros gagnants seront adressées gratuitement à tous les porteurs de billets.

Le Billet: UN franc, joindre 10 centimes pour le retour

Adresser mandat ou timbres-poste à M. RICHARD à Fribourg (Suisse).

Les demandes contre remboursement pour ce tirage sont acceptées jusqu'au 15 Janvier.

[358]

(H748F)

Avis pour modistes.

A remettre, un joli assortiment de chapeaux et rubans et tout l'outillage de modiste. [754] Adresser les offres au bureau du journal.

Atelier de COIFFEUR

maison Aug. Barras, Agence agricole, BULLE

Coupe de cheveux. — Travail de cheveux en tout genre.

Service prompt et soigné.

Prix très modérés.

Se recommande à la bienveillance du public

764] Veuve Lacuisse.

A louer:

Au centre de la ville de Bulle, un beau et grand magasin, avec un appartement composé de six pièces au second étage et jardin. [621] S'adresser au notaire Durné, en dite ville.

Gros enfants.

A-t-on jusqu'ici fait payer des dommages-intérêts aux demoiselles-enfants broutant l'herbe des prés d'autrui, faisant accuser des tiers pour ce fait, ainsi que pour tous les mensonges débités par leurs parents jusqu'à ce jour? Voit-tout.

A. DEMIERRE

médecin-chirurgien-dentiste, à BULLE [349] sera à Château-d'Éx le 24 courant et tous les mardis à Romont, hôtel de la Fleur-de-Lis.

Barletta,

excellent vin pour coupages, les 100 lit. 32.— de T. seane, rouge clair, vieux, 1^{re} qu. > 31.— de Sicile, blanc extra les 100 litres 37.— Pomes poires sèches les 100 kg. 38.— Pruniaux turcs nouveaux > > 35.— Noir > > 41.— Châtaignes sèches > > 23.— Fignes en couronnes > > 39.— Raisins secs > > 47.— Les envois au-dessous de 20 kg. sont facturés les 100 kg. à 3 fr. plus cher. (H4098Q) J. Winiger, Boswil 762] (Argovie).

A louer:

Pour le 1^{er} janvier prochain, l'ancienne maison de campagne de M. Breuchaud, avec ses beaux jardins. Cette maison pourrait, si on le désire, servir à deux familles. [757] S'adresser à G. ENKENLY, boucher, à Bulle.

F. Jelmoli

Dépôt de fabrique

ZURICH

N. B. Echantillons de tous les articles — couvertures comprises — par retour. Marchandises franco, gravures gratis.

Mes deux maisons de commerce sont fermées les dimanches et jours de fête.

Draperie hommes et garçons.

Par mètre.
Eberhaut, 85 cent. p. mètre, milaine, retors et panamas, 130 cm. Fr. 1.95
Lastings et futaines, fr. 2.10 p. m., milaine-sur-fil > 4.75
Buckskins, retors pour habillements de garçons, excell. tissus > 2.50
Cheviots et diagonales anglais, 140 cm., noir et marine Fr. 2.75 à 14.75
Laines peignées anglaises, pure laine, noir et marine > 8.50 à 12.65
Spécialité en tissus anglais et d'Ecosse, p. complets élégants > 6.25 à 16.50
Draps noirs, marques spéciales, 140 cm., pure laine, p. habits > 6.45 à 18.25
Satinés noirs, marques spéciales, 140 cm., pure laine, p. pantal. > 6.65 à 20.15
Ratiné et diagonale anglais, 140 cm., pour pardessus > 8.45 à 16.75
Flotteur, imperméable, 145 cm., pour manteaux-pèlerines > 4.75 à 7.95

Etoffes pour dames.

Péruvienne et Melton, grande largeur, uni, rayé et □ Fr. —.75 à —.95
Etoffes noires, fantaisie, cachemire et mérinos, pure laine > 1.15 à 4.85
Cheviot, diagonal, serge, jacquard, gr. larg., pure laine > 1.75 à 5.25
Nouveautés en grands assortiments, changeant, bouclé, etc. > 1.35 à 6.45

Couvertures lit, chevaux et bétail.

Couvertures Grison, fr. 1.75, couv. milaine, toute grandeur, de Fr. 2.25 à 6.45
Couvertures rouges, garant. pure laine, rouge grand teint > 4.50 à 20.45
Couvertures blanches, avec bord. rouge ou bleue, toute gr > 5.95 à 24.50
Couvertures mélange la, avec bord. coul., toute grandeur > 2.95 à 17.75
Couvertures Lama extra, 145/200 cm., toutes les nuances > 8.45 à 9.50
Couvertures gris argent, extra lourde, avec bordure bleue > 6.45 à 7.45
Couvertures naturelles à bordure Jacquard, toute grandeur > 10.95 à 17.50
Couvertures Jacquard, pure laine, dessins magnif. multicol. > 13.50 à 28.—
Je solde une partie de couvertures de lit, de chevaux et de bétail à des prix très réduits. (Demandez-en échantillons.) [596]

Toileries (75 à 200 cm.) et impressions.

Toile-coton, écrue et blanchie, 28 cent. par mètre, 150 cm. Fr. —.85 p. m.
Duvet-croisé et Limoge, 150 cm., fr. 1.25, vareuse, 120 cm. > 1.65 >
Flanelles chemises et Oxford, 60 c. p. m., nappes et serviettes > —.65 pièce
Flanelle p. laine, fr. 1.25 impr. de Mulhouse et oct. de Vichy, 45 à 90 c. p. m.

AVIS AU PUBLIC

J'avise l'honorable public de Bulle et des environs que ma

Liquidation réelle pour cause de départ

ne se continue que pour quelque temps encore, et j'engage vivement toute personne qui tient à ses intérêts de venir profiter des réels avantages que je lui offre en vendant les articles suivants aux prix indiqués ci-dessous :

- Un grand stock d'**indienne** pour **meubles** et **rideaux, dessins riches**, se vendant partout 75 cent., laissée à **45 cent.**
- Un grand stock **flanelle pure laine**, valeur réelle 1 fr. 50, laissée à **95 cent.**
- Environ **150 pièces toile écrue**, larg. **175 cm.**, valeur réelle 1 fr. 15, laissée à **75 cent.**
- Quelques pièces de **drap pure laine**, grande larg., valeur réelle 6 fr. 75, laissé à **3 fr. 85**
- Grand choix de **drap milaine (frotzon) 1^{re} qualité**, grande largeur, valeur réelle 6 fr. 50, laissé à **4 fr. 20**

Environ 8000 mètres de **Nouveautés pour dames** seront vendues à toute offre acceptable, ainsi qu'un grand stock de **confections pour dames, manteaux d'hiver** et **imperméables**.

Le solde des **vêtements pour hommes** sera laissé aux prix dérisoires de fr. 65.—, 55.—, 48.—, 40.—, 35.— et **30 fr.**

Environ **1800 gilets de chasse** vendus à tout prix.

500 douzaines **MOUCHOIRS**, valeur réelle la douzaine 3 fr. 60, laissés à **2 fr.** la douzaine.

ENTREE LIBRE

Venez et vous jugerez tous des réels avantages que vous trouverez dans la LIQUIDATION RÉELLE du

Magasin A LA CONFIANCE

BULLE — Grand'rue — BULLE

[630]

FROMENTS

DU PAYS
BLÉS ORGES et AVOINES
comprimés.

Prix très réduits. [735]
Sous la CROIX-BLANCHE, Bulle.

GRAND DÉPOT

BEAU GROS SON

Au magasin de M. Chiffelle, receveur d'Etat, on trouvera à joli prix du très beau gros son. Rabais important par wagon complet. 722] **Casimir Pilloud**, dépositaire.

Jambons 1^{re} qual.

(H4094Q) le kg. fr. 1.55
Fromage très gras > > > 1.50
La fromage aux herbes (Schabzieger) > > > —.80
Expédition à partir de 10 kg. par 763] **J. Winiger**, B. soül (Argovie).

+ Poudre ferrugineuse +

du Dr méd. J.-U. Hohl

d'une efficacité sûre et éprouvée par une pratique de 40 ans contre la chlorose, manque de sang, irrégularités des menstrues, fleurs blanches, maladies du bas-ventre, maladies des femmes, affections et faiblesses nerveuses, insomnies, douleurs de tête, troubles de la digestion, suites de grandes fatigues et d'excès, états de faiblesses, même dans les cas invétérés.

Certificat : Ayant souffert pendant des années de la chlorose et d'irrégularités des menstrues, j'ai pris, sur le conseil d'une amie, les poudres ferrugineuses du Dr J.-U. Hohl, à Bâle, et je puis certifier en toute vérité que j'ai été complètement guérie par ce remède. Mme Sattler-Schmid, Bâle. — Prix : 1 fr. 55. Afin d'éviter des imitations, il faut bien prendre note de l'adresse exacte : Dr J. U. Hohl's Sohn, Basl. Dépôt général : P. Hartmann, pharmacien, à Steckborn. Dépôts : Estavayer : Pharmacie Porcelet; Châtel-St-Denis : Pharmacie E. Jambé. [391]



Goître, gonflement du cou,

accompagnés d'étouffements, enflure des glandes, sont guéris par l'anti-goîtreux universel du Dr Smid. Prix : 2 fr. 50.
Dépôt général : P. Hartmann, pharmacien, Steckborn. Dépôt : Estavayer, pharmacie L. Porcelet. [417]

Dernière liquidation

AU PRIX DE FACTURE
des marchandises suivantes :
Bonneterie; chapeaux feutres; Blouses et gilets de chasse.
S'adresser au 2^e étage de la maison Perret-Berthet, à Bulle.

Vente tous les jeudis au bout de la Promenade.
Charles DESPOND
563]

RELIURE EN TOUT GENRE
Encadrement de tableaux.

Emile JUDET
sur les Places, BULLE [41

A louer :

A Bulle, un bel appartement de sept ou cinq pièces, à volonté, avec dépendances. S'adresser au notaire L. MORARD, Bulle. [524
Bulle.— Emile Lenz, imprimeur-éditeur.



PRIX DE L'ABONNEMENT

Pour la Suisse : 1 an, 6 mois
Etranger : 1 an, 9 fr.; 6 mois, 5 fr. payable d'avance
Prix du numéro : 5
On s'abonne à tous les bureaux de poste.

BULLE,

NOUVELLES

Conseil fédéral. — 1894 une somme de 10 millions pour le maintien de la paix.

— En exécution des décisions des autorités cantonales, le Département de la justice a décidé de faire des relevés de la situation de la faillite et liquidation des entreprises.

Le Département de la justice a adressé aux fonctionnaires chargés de la gestion des entreprises en faillite des instructions nécessaires pour l'exécution de leur mandat.

— Le Conseil fédéral a décidé d'interpréter la loi fédérale de 1874 relative aux chemins de fer.

Le Conseil fédéral a décidé de verser à tous les employés des chemins de fer des indemnités en cas de licenciement.

— Le Conseil fédéral a décidé de modifier les relations commerciales avec la Suisse, nouvelles conditions de l'espèce.

Le Département de la justice a fait rectifier la question relative à l'interprétation de la loi sur le traité.

Le Conseil fédéral a décidé de modifier la législation relative à cette affaire.

Zurich. — Le Conseil fédéral de Zurich a proposé de modifier la loi sur le dixième de la population pour inaugurer des cours de formation. La proposition a été adoptée.

FEUILLETON

LA DETTE

L'officier rompit a...

« Mon cœur... »
« Je suis à Saint-R... »
« va, hélas, grand train... »
« Après un départ... »
« qu'en Normandie, par... »
« brise, mon pauvre am... »
« souffre, qu'on voudra... »
« et qu'on ne peut pas... »
« An début de notre... »
« de mieux. Le beau so... »
« son âme. Nous avons... »
« voulu se séparer de m... »
« espoir ; mais que cela... »
« Nous pleurons en... »
« que nous pouvons écl... »
« En ce moment, el... »
« pour t'écrire. »
« Pour moi, pour E... »
« perdue sans retour et... »
« voyais ! c'est une omb... »
« l'est d'habitude à son... »
« bleus, rêveurs comme... »
« monde ; les boncles o... »
« ses épaules ! »